

LES ARCHERS DE LUNEL Samedi 29 janvier 2022

Organisent à la Halle Arnassan Lunel
(à coté de la piscine Aqualuna)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE - JEUNES



Sélectif pour le championnat de France

Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur le jour de la compétition : Pass Sanitaire Obligatoire pour les participants et accompagnants.

Arbitres : Jackie RACINAIS, Jean-Louis ATHIAS, Thierry BROUCKE

- | | | |
|---------------------------|---------|---|
| - Ouverture du greffe | ➤ 12h15 | Les tirs qualificatifs sur blasons entiers ou trispots sur demande de l'archer, |
| - Echauffement 20 minutes | ➤ 12h45 | et trispots pour les compounds. |
| - Début des tirs | ➤ 13h05 | les poussins sur blason de 80 |
| - Phases finales | ➤ 16H30 | Les phases finales sur trispots pour toutes les catégories, sauf poussins |

L'échauffement aura lieu sur cible. Le contrôle du matériel parallèlement au Greffe

Résultats et remise des récompenses vers 19h00
Concours ouvert à tous les jeunes (poussins à juniors)

Tarifs prétendants aux titres : 8 euros Tarifs hors titres : 7 euros

Règlement :

- Selon le règlement départemental, il faut avoir au moins participé à deux concours depuis septembre 2021 (même arme) pour prétendre au titre départemental.
- Licence ou pièce d'identité avec photo, tenue blanche ou de club, chaussures de sport obligatoires.
- Les tirs se dérouleront suivant les règlements de la F.F.T.A au Rythme AB-CD.

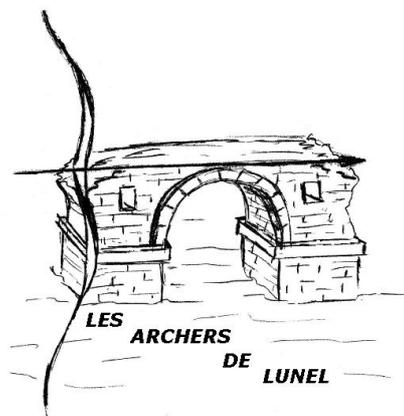
Buvette : Sandwiches, Confiseries, Boissons chaudes et froides

Date limite des inscriptions : Mercredi 26 janvier 2022

Lors de l'inscription préciser : Licence, Nom, Prénom, Club, Catégorie, Arme, Blason

Par Mail de préférence : lunel@archersdelunel.fr Téléphone : 06.25.70.50.26





LES ARCHERS DE LUNEL Dimanche 30 janvier 2022

Organisent à la Halle Arnassan Lunel
(à coté de la piscine Aqualuna)

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE - ADULTES



Sélectif pour le championnat de France

Dans le respect des consignes sanitaires en vigueur le jour de la compétition : Pass Sanitaire Obligatoire pour les participants et accompagnants.

Arbitres : Jackie RACINAIS, Jean-Louis ATHIAS, Thierry BROUCKE

- | | | |
|---------------------------|---------|---|
| - Ouverture du greffe | ➤ 8h15 | Les tirs qualificatifs sur blasons entiers ou trispots sur demande de l'archer, et trispots pour les compounds. |
| - Echauffement 20 minutes | ➤ 8h45 | |
| - Début des tirs | ➤ 9h05 | |
|
 | | |
| - Phases finales | ➤ 13H30 | Les phases finales sur trispots pour toutes les catégories |

L'échauffement aura lieu sur cible. Le contrôle du matériel parallèlement au Greffe

Résultats et remise des récompenses vers 17h00
Concours ouvert à tous les séniors

Tarifs prétendants aux titres : 10 euros Tarifs hors titres : 8 euros

Règlement :

- Selon le règlement départemental, il faut avoir au moins participé à deux concours depuis septembre 2021 (même arme) pour prétendre au titre départemental.
- Licence ou pièce d'identité avec photo, tenue blanche ou de club, chaussures de sport obligatoires.
- Les tirs se dérouleront suivant les règlements de la F.F.T.A au Rythme AB-CD.

Buvette : Sandwiches, Confiseries, Boissons chaudes et froides

Date limite des inscriptions : Mercredi 26 janvier 2022

Lors de l'inscription préciser : Licence, Nom, Prénom, Club, Catégorie, Arme, Blason

Par Mail de préférence : lunel@archersdelunel.fr Téléphone : 06.25.70.50.26

